

## Recherches sociographiques



# L'essoufflement de l'économie québécoise face à l'économie canadienne

Georges Mathews

Volume 39, numéro 2-3, 1998

Québec et Canada : deux références conflictuelles

URI : <https://id.erudit.org/iderudit/057212ar>

DOI : <https://doi.org/10.7202/057212ar>

[Aller au sommaire du numéro](#)

Éditeur(s)

Département de sociologie, Faculté des sciences sociales, Université Laval

ISSN

0034-1282 (imprimé)

1705-6225 (numérique)

[Découvrir la revue](#)

Citer cet article

Mathews, G. (1998). L'essoufflement de l'économie québécoise face à l'économie canadienne. *Recherches sociographiques*, 39(2-3), 363-391. <https://doi.org/10.7202/057212ar>

Résumé de l'article

La dimension économique des rapports entre le Québec et le Canada est synthétisée par le poids relatif de l'économie québécoise dans l'ensemble canadien. Or ce poids décline presque continuellement depuis 1966. Après 1974, un certain rattrapage est perceptible dans la productivité moyenne de l'économie québécoise, grâce à une modernisation de sa structure industrielle, mais il est stoppé à la fin des années quatre-vingt. Et une mesure plus rigoureuse de l'écart entre le Québec et le Reste du Canada indique un fossé plus large que ce que l'on croit généralement. La nécessaire réduction des déficits publics, en cours depuis 1994, n'explique pas la stagnation relative de l'économie québécoise puisque la péréquation globale dont elle bénéficie n'a pas bougé. Bien que l'économie québécoise fasse au moins jeu égal avec le Reste du Canada dans le nouveau contexte des échanges internationaux, en marquant des points dans des secteurs haut de gamme, cela ne semble pas suffire à assurer le nouvel élan dont elle aurait besoin pour se hisser au niveau du voisin canadien.

# L'ESOUFFLEMENT DE L'ÉCONOMIE QUÉBÉCOISE FACE À L'ÉCONOMIE CANADIENNE

Georges MATHEWS

La dimension économique des rapports entre le Québec et le Canada est synthétisée par le poids relatif de l'économie québécoise dans l'ensemble canadien. Or ce poids décline presque continuellement depuis 1966. Après 1974, un certain rattrapage est perceptible dans la productivité moyenne de l'économie québécoise, grâce à une modernisation de sa structure industrielle, mais il est stoppé à la fin des années quatre-vingt. Et une mesure plus rigoureuse de l'écart entre le Québec et le Reste du Canada indique un fossé plus large que ce que l'on croit généralement. La nécessaire réduction des déficits publics, en cours depuis 1994, n'explique pas la stagnation relative de l'économie québécoise puisque la péréquation globale dont elle bénéficie n'a pas bougé. Bien que l'économie québécoise fasse au moins jeu égal avec le Reste du Canada dans le nouveau contexte des échanges internationaux, en marquant des points dans des secteurs haut de gamme, cela ne semble pas suffire à assurer le nouvel élan dont elle aurait besoin pour se hisser au niveau du voisin canadien.

Parmi l'ensemble des données économiques qui paraissent aujourd'hui en quantité industrielle, lesquelles s'avèrent les plus pertinentes pour l'observateur des rapports économiques (au sens large) entre le Québec et le Canada ? Pour répondre à cette question, il faut un schéma directeur permettant de réduire le foisonnement du réel à des dimensions plus abordables et de les situer chronologiquement.

Que la réalité économique canadienne se soit considérablement modifiée depuis 1980 ne sera contesté par personne. Le vocabulaire économique d'aujourd'hui en fournit d'ailleurs une illustration patente. Qui, en effet, parlait à la fin des années soixante-dix de crise des finances publiques, de libre-échange nord-

américain, de mondialisation, de compétitivité, de *downsizing*? Personne. C'est assez dire la profondeur de la mutation récente de l'environnement économique au sein duquel évoluent les économies canadienne et québécoise. Comment cette mutation a-t-elle affecté les rapports entre l'une et l'autre et, plus spécifiquement, la performance relative de l'économie québécoise ?

### 1. *Le déclin relatif de l'économie québécoise : une tendance structurelle*

L'analyse de la période 1981-1996 devrait, à première vue, nous permettre de cerner les réponses possibles à cette question, d'autant plus qu'elle se divise en deux sous-périodes de durée presque égale, 1981-1989 et 1989-1996, aux contextes économiques fort différents. Par ailleurs, les années quatre-vingt ont vu éclore chez les Québécois francophones une confiance nouvelle dans leurs capacités économiques.

Les bornes chronologiques choisies doivent évidemment être comparables, c'est-à-dire correspondre à des moments à peu près identiques du cycle économique : mettre en relief le sommet d'un cycle et le creux subséquent ne nous renseignerait pas beaucoup sur les tendances de fond. Or les deux années de départ, 1981 et 1989, correspondent aux sommets des cycles ayant suivi le ralentissement de 1975 et la récession de 1982<sup>1</sup>. Quant à l'année 1996, la dernière pour laquelle les données sont disponibles au moment de la rédaction de cet article, elle représente également un point d'observation pertinent, même si elle précède le sommet du cycle en cours : l'année 1997 s'annonce en effet bien meilleure (Banque Royale, 1997, p. 11). Enfin, la période 1989-1996 représentant une plage d'une longueur voisine de celle de la période 1981-1989, les conclusions découlant de la comparaison entre les deux ne devront rien à la conjoncture, au sens habituel du terme.

Il est cependant vite apparu que se limiter uniquement à la période 1981-1996 risquait grandement de projeter une image tronquée de l'évolution économique du Québec au sein de l'ensemble canadien. Cette période se caractérise en effet par la poursuite du déclin relatif de l'économie québécoise, quoique à un rythme beaucoup plus modéré en raison d'un certain rattrapage « qualitatif », que mesure par exemple la production par employé.

Mais si l'on remonte plus loin dans le temps, c'est une tout autre image qui se dégage. Le tableau 1 présente certains indicateurs usuels du poids relatif du Québec dans la fédération canadienne depuis 1961. Cette dernière date revêt une importance symbolique considérable pour le Québec, puisqu'elle marque le début de la Révolution tranquille. C'est aussi la première année pour laquelle on dispose des estimations de Statistique Canada relatives au PIB de chaque province

---

1. La série chronologique des données sur le PIB (produit intérieur brut) canadien se trouve dans Statistique Canada, 1996 a, p. 7.

canadienne (Statistique Canada, 1988). Un point de départ approprié, donc. L'année 1974, quant à elle, correspond au sommet d'un cycle et aussi, pour le Canada, à la fin des Trente Glorieuses<sup>2</sup>, cette étincelante phase d'expansion d'après-guerre qui a marqué tout l'Occident.

TABLEAU 1

*Poids relatif Québec / Canada, 1961-1996*  
(pourcentages)

	1961	1974	1981	1989	1996
1. Population	28,8	27,5	26,4	25,4	24,7
2. PIB	26,1	23,8	22,5	22,8	22,0
3. Investissements	23,5	23,0	17,2	21,8	19,3
4. Emplois	27,3	26,3	24,6	24,1	23,5
5. PIB / employé	95,8	90,5	91,4	94,4	93,6

Les données relatives aux investissements excluent la construction résidentielle.

SOURCES : Calculs de l'auteur à partir des données provenant de : 1 Ministère des Finances du Canada, 1996b ; 2 et 3 Statistique Canada, 1988, 1995a, 1997b ; 4 Statistique Canada, 1974, 1997a.

En réalité, c'est de 1966 à 1981 que s'est produit un déclin accéléré de l'économie québécoise. En 1966, la population et le PIB relatifs du Québec n'avaient guère bougé par rapport à 1961. Et après 1989, le rattrapage qualitatif stagne. En d'autres mots, la période 1981-1989 paraît atypique, surtout en ce qui touche la production par employé, une sorte de parenthèse dans une trame plus grise. Après 1960, il y a bien sûr eu un rattrapage soutenu des anglophones du Québec par les francophones (BOULET et LAVALLÉE, 1983), sans doute le fait économique le plus marquant de la période 1961-1989, mais ce rattrapage s'est fait sur fond de déclin relatif de l'économie québécoise. Le caractère atypique de la période 1981-1989 ressort encore davantage lorsqu'on prend en considération les circonstances exceptionnelles qu'elle a connues.

Rappelons-nous l'effondrement du prix du pétrole brut sur le marché international après 1985 (OCDE, 1997, p. A20), qui nuisit beaucoup à la province de l'Alberta dont l'économie repose en bonne partie sur l'exportation de l'or noir. Ainsi, de 1981 à 1989, période d'expansion économique, le PIB albertain connut la deuxième plus mauvaise performance au Canada (Statistique Canada, 1996a, p. 97), gonflant du coup le poids relatif des autres provinces, gonflement artificiel dans la mesure où le prix du pétrole brut après 1985 était trop bas pour constituer un prix d'équilibre, c'est-à-dire durable. Il remonta d'ailleurs au cours des années quatre-vingt-dix (OCDE, 1997, p. A20).

2. On doit cette expression, devenue fameuse, à FOURASTIÉ (1978).

Certes le prix international du brut affiché en 1981 était artificiellement élevé. La courbe des années quatre-vingt s'avère donc trop irrégulière pour fonder d'éclairantes comparaisons structurelles. On peut cependant la lisser en l'intégrant dans une période plus longue, celle de 1974-1989. Au cours de celle-ci, considérée globalement, le déclin relatif de l'économie québécoise est tempéré par un certain redressement de sa productivité relative, mesurée par la production par employé, qui n'a cependant pas retrouvé en 1989 le niveau de 1961.

#### *La mutation de la structure industrielle*

Ce redressement résulte d'une transformation de la structure industrielle plus marquée au sein de l'économie québécoise que dans le Reste du Canada. Partant d'une structure industrielle plus traditionnelle, le Québec a réalisé « un transfert important d'activités provenant d'industries intensives en main-d'œuvre vers les industries plus intensives en capital » (MICST, 1996, p. 10). Ce fait ressort lorsqu'on applique aux économies du Québec et du Reste du Canada la classification de l'OCDE fondée sur la performance des diverses industries en matière de recherche-développement. On distingue ainsi quatre groupes : haute, moyenne-haute, moyenne-faible et faible technologies. « L'indicateur utilisé pour déterminer l'appartenance des industries à un groupe donné est la proportion moyenne des dépenses de recherche-développement sur les ventes au sein des principaux pays de l'OCDE » (MICST, 1996, p. 12).

Le tableau 2 présente l'évolution structurelle des deux économies entre 1976 et 1992, une période qui recoupe notre période 1974-1989. Y est indiquée la proportion de la production industrielle totale accaparée par chacun des quatre groupes. (Les données québécoises ne permettent pas de reculer au-delà de 1976.)

**TABLEAU 2**

*La structure industrielle, 1976-1992, Québec et Reste du Canada  
(pourcentages)*

Type d'industries	Québec		Reste du Canada	
	1976	1992	1976	1992
Haute technologie	4,4	11,8	2,8	6,3
Moyenne-haute technologie	11,0	12,1	24,5	29,7
Moyenne-faible technologie	26,4	23,6	23,9	19,9
Faible technologie	58,2	52,5	48,8	44,1

SOURCE : MICST, 1996, p. 15.

On remarquera à la fois la progression du premier groupe et le recul du dernier plus soutenus au Québec. Le premier comprend essentiellement l'aérospatiale, le matériel électronique et de communication, les ordinateurs et les produits pharmaceutiques. Le groupe « faible technologie » comprend quant à lui

les secteurs traditionnels (textile, habillement, etc.) et ceux liés aux ressources naturelles (aliments, bois, papier, etc.). Mais ce qui saute aux yeux, c'est la nette prédominance du Reste du Canada dans le groupe « moyenne-haute technologie », où se trouve notamment toute l'industrie automobile, que l'on sait massivement concentrée en Ontario, et qui a continué de propulser ce groupe au cours de la période analysée.

Ce tableau indique donc de manière assez crue tout le chemin qui restait à parcourir à l'économie québécoise au début des années quatre-vingt-dix, avant que l'on ne puisse parler d'un rattrapage véritable. Mais il explique aussi la confiance généralisée de la technostructure (au sens galbraithien) francophone, à ce moment-là, dans l'avenir économique du Québec, confiance couchée noir sur blanc dans la grande majorité des avis et mémoires envoyés à la Commission Bélanger-Campeau et dans les études réalisées par le Secrétariat de cette commission (Commission sur l'avenir politique et constitutionnel du Québec, 1991a et 1991b). Citons-en un exemple parmi tant d'autres sous la plume de Pierre Fortin, un des économistes les plus en vue au Québec et au Canada, qui écrivait à l'automne 1990 :

L'économie du Québec a comblé depuis un quart de siècle les deux tiers de son retard de productivité par rapport à l'Ontario et au reste de l'Amérique, le fossé n'étant plus en 1988 que de 6 % (la productivité étant ici mesurée par le PIB par personne employée). [...] À mesure que le progrès de notre productivité s'infléchira au rythme continental, une plus grande proportion de notre croissance annuelle fera augmenter l'emploi plutôt que la productivité et alors le chômage s'atténuera (FORTIN, 1991, p. 363-364).

En réalité, l'écart économique entre le Reste du Canada et le Québec demeurait à ce moment-là nettement plus important que ce que l'on croyait généralement.

### 3. *L'écart réel entre le Québec et le Canada*

En tant que construction politique, le Canada a toujours été marqué au sceau de l'ambiguïté. Tel semble être le destin des constructions multinationales. La définition même du Canada donne lieu aux controverses les plus vives. Comment s'étonner alors que l'ambiguïté congénitale du Canada se niche partout, y compris dans le thème de cet article ? Ainsi, il y a quelque incohérence ou redondance à écrire « le Québec et le Canada... », puisque le premier est inclus dans le second, et vice-versa. On n'entendra jamais un Américain opposer le *Deep South* aux États-Unis dans leur entier, ou un Français opposer Paris à la France ; on comparera plutôt le Sud des États-Unis à d'autres régions américaines, et Paris à la province, pour reprendre l'expression consacrée à la condescendance évidente.

Il est assez usuel, dans les analyses économiques courantes, de comparer le Québec à l'Ontario. Bien qu'on puisse en tirer quelque enseignement, une telle comparaison ne permet cependant pas de prendre la mesure exacte de l'évolution

de la performance québécoise relative dans l'ensemble canadien. Le Québec peut ainsi marquer des points par rapport à l'Ontario dans certains domaines alors même que l'Ontario en perd davantage au profit de l'Ouest du pays. Au regard des migrations internationales et interprovinciales, par exemple, la Colombie-Britannique dame nettement le pion à l'Ontario (Statistique Canada, 1994). La référence au ROC (*Rest of Canada*, selon la fameuse appellation qui a fait florès lors de la tempête politique qui a secoué le Canada après l'échec de l'accord du lac Meech, en juin 1990) s'avère donc essentielle.

Une autre raison milite contre l'abus des comparaisons entre le Québec et l'Ontario. Le premier bénéficie de la péréquation canadienne, comme on le verra plus loin, alors que la deuxième en paye une partie substantielle (HORRY et WALKER, 1991, p. 3-20), de sorte que la plupart des indicateurs macroéconomiques en sont influencés et s'éloignent ainsi des mesures de « performance » auxquelles ils sont généralement associés. Le même biais s'applique bien sûr à la comparaison du Québec avec le ROC, mais de manière beaucoup plus atténuée.

Pour chacune des provinces qui en bénéficie, la péréquation est en effet ce que le supplément de revenu garanti est pour les personnes âgées qui la reçoivent : une mesure classique de redistribution du revenu, qui transfère des impôts ou taxes des plus riches aux plus pauvres, dans le but d'atténuer les écarts de richesse. Cette bonification des revenus d'un certain nombre de ménages et de l'État québécois a donc comme contrepartie une atténuation des revenus nets dans les trois provinces contributrices, l'Ontario, l'Alberta et la Colombie-Britannique. La consommation et les investissements privés et publics des uns et des autres en sont forcément affectés. Plus crûment, en l'absence de péréquation interprovinciale, l'écart entre les performances économiques de l'Ontario et du Québec s'accroîtrait significativement au bénéfice de la première.

Il faut donc opposer le Québec et le ROC. Sur le plan statistique, cette opposition ne pose aucun problème : il suffit de soustraire le Québec du Canada pour obtenir la donnée souhaitée relative au « Reste du Canada ». Il y a cependant une lacune, et de taille. Le Reste du Canada, c'est, bien entendu, le Canada anglais : 90 % de la population y utilise l'anglais dans la vie quotidienne (Statistique Canada, 1993). Cependant le Canada anglais ne se limite pas au Reste du Canada, il pénètre aussi à l'intérieur du Québec, particulièrement dans la moitié occidentale de l'île de Montréal, le centre nerveux de l'économie québécoise. Mais si l'opposition Québec français / Canada anglais ne pose pas de problème conceptuel, elle soulève d'insurmontables difficultés sur le plan de l'analyse politique (les frontières entre ces deux entités n'ont aucune signification légale et sont floues et mobiles sur le terrain) et économique (la plupart des données essentielles n'existent pas). Donc, le mieux que l'on puisse faire, c'est comparer ou opposer le Québec au ROC.

Cependant, il faudra garder à l'esprit que, ce faisant, on surestime toujours le Québec français et sous-estime toujours le Canada anglais<sup>3</sup>.

Le tableau 3 aligne les données permettant la comparaison économique entre le Québec et le ROC. On y voit notamment que la production par employé dans le ROC dépassait de 9 % la performance québécoise en 1996. Cependant, parmi les données généralement utilisées pour comparer la performance globale de deux économies, aucune n'offre entière satisfaction.

Le *PIB par tête*, d'utilisation universelle, peut être significativement biaisé par les différences de structure par âge des deux populations comparées : une province ayant connu un déclin plus rapide de sa fécondité, ou une surmortalité chez ses personnes âgées, en tirera un avantage sur le plan du revenu par tête. Le *PIB par personne employée*, mesure globale de la productivité du travail, peut, quant à lui, masquer d'importantes différences d'ampleur du chômage entre les deux économies. Lorsqu'on ajoute le nombre de chômeurs à la population employée, on obtient la population active. Le *PIB par membre de la population active (PIB / p.a.)* représente donc une mesure plus adéquate, mais ne rend pas compte des différences de taux de participation de la population de 15 ans et plus à la population active. Par exemple, un pays où les femmes ne font pas acte de présence sur le marché du travail peut exhiber le même PIB par travailleur qu'un autre pays où 75 % des femmes adultes exercent un emploi rémunéré, mais la richesse globale de ce dernier équivaldra plus ou moins au double de celle du premier pays.

Or en 1996, dans le ROC, le taux de participation à la main-d'œuvre de la population de 15 ans et plus dépassait de 6 % le taux québécois. Il nous faut donc une mesure qui incorpore cette dimension. Pour comparer convenablement le Québec avec le ROC, nous devons ajuster à la hausse la population active du Québec pour qu'elle reflète le taux de participation atteint par le ROC. Nous obtenons ainsi la population active standardisée (p.a.s.) du Québec. Ce supplément

---

3. Mais si on devait retrancher le Montréal anglophone du Québec, ne devrait-on pas ajouter le Canada français au Québec ? Ce parallélisme formel ne tient pas compte des réalités politique, économique et géographique propres à ces minorités linguistiques. Premièrement, la puissance économique de la communauté anglo-montréalaise dépasse de très loin celle de toutes les communautés francophones du ROC mises bout à bout. Deuxièmement, la force de frappe médiatique de la première peut se vérifier quotidiennement ou presque : les haut-parleurs de la communauté anglo-montréalaise exercent une influence autrement plus profonde sur le ROC que les petits haut-parleurs des francophones hors Québec. Troisièmement, et c'est sans doute le constat le plus lourd, il y a entre la communauté anglo-montréalaise et le ROC une convergence qui n'existe pas entre le Québec français et les Franco-Canadiens, tout simplement parce que les situations objectives des uns et des autres divergent presque totalement : les aspirations politiques du Québec français (plus de pouvoirs à Québec) n'épousent pas les intérêts de leurs cousins francophones, tandis que le ROC peut se reconnaître dans les aspirations du Montréal anglophone. Bref, les quelque 600 000 Anglo-Montréalais pèsent beaucoup plus lourd que les quelque 600 000 francophones éparpillés au sein du ROC.

TABLEAU 3

*Le Québec comparé au Reste du Canada, principaux indicateurs économiques et démographiques*

	Québec					ROC*				
	1961	1974	1981	1989	1996	1961	1974	1981	1989	1996
1. Population au 1 <sup>er</sup> juillet (milliers)	5 259	6 291	6 568	6 948	7 389	12 979	16 584	18 332	20 431	22 575
2. PIB (milliards \$)	10,6	36,3	80,0	148,1	175,4	30,0	116,2	276,0	502,6	622,4
3. Emplois (milliers)	1 652	2 401	2 802	3 157	3 212	4 403	6 724	8 597	9 928	10 464
4. Population active (milliers)	1 820	2 570	3 130	3 480	3 644	4 701	7 069	9 202	10 671	11 501
5. Taux d'activité chez les 15 ans et plus	52,8 %	58,0 %	61,9 %	64,4 %	62,1 %	54,6 %	61,5 %	66,5 %	68,6 %	65,8 %
6. PIB / tête (\$)	2 000	5 800	12 200	21 300	23 700	2 300	7 000	15 100	24 600	27 600
7. PIB / employé (\$)	6 400	15 100	28 500	46 900	54 600	6 800	17 300	32 100	50 600	59 500
8. PIB / population active (\$)	5 800	14 100	25 600	42 600	48 100	6 380	16 400	30 000	47 100	54 100
9. PIB / population active standardisée (\$)	5 640	13 300	23 800	40 000	45 400	6 380	16 400	30 000	47 100	54 100
10. PIB / employé : Q / ROC	0,943	0,875	0,889	0,927	0,918					
11. PIB / population active standardisée : Q / ROC	0,884	0,812	0,793	0,849	0,839					

SOURCES : 1 Ministère des Finances du Canada, 1996b ; 2 Statistique Canada, 1988, 1995a, 1997b ; 3, 4, 5 Statistique Canada, 1974, 1997a ; 6 à 11 Calculs de l'auteur.

\* Les données pour le ROC égalent la différence entre le Canada et le Québec

de population active québécoise correspond en quelque sorte à des « chômeurs virtuels ». Cela étant, le PIB / *p.a.s.* constitue une bonne mesure de la performance relative du Québec et du ROC.

Et cette mesure jette une sorte de douche froide sur l'optimisme que pouvait engendrer l'indicateur plus couramment utilisé, mais moins rigoureux, qu'est le PIB / employé. En 1996, le PIB / *p.a.s.* du ROC dépassait de 19,2 % celui du Québec. Ce n'est pas rien. Par ailleurs, le rattrapage québécois d'après 1974 s'est embourbé à la fin des années quatre-vingt, juste au moment où l'image du « Québec Inc. » avait atteint son zénith. Au moment, donc, où l'idée d'un inexorable rattrapage du ROC par le Québec et l'inébranlable confiance de la nouvelle classe d'affaires francophone, qui venait de porter sur les fonts baptismaux l'Accord de libre-échange canado-américain, tenaient le haut de l'affiche.

#### 4. *Le nouveau contexte économique*

Ainsi, le rattrapage québécois s'est interrompu, mais ce n'est pas parce que le ROC a renoué avec la croissance économique de naguère. Au contraire, en 1996, dans l'une et l'autre partie du Canada le PIB / *p.a.s.* demeurait toujours inférieur, en dollars constants, au seuil de 1989. Alors que la période précédente avait affiché, même dans le ROC, une croissance respectable de près de 2 % par année.

Le Canada n'avait pas connu, depuis la Grande Crise des années trente, une si longue période de stagnation économique. Et encore, notre indicateur de référence sous-estime quelque peu les difficultés actuelles. De 1981 à 1989, le taux d'activité de la population de 15 ans et plus s'est accru ; après 1989, il a fait le chemin inverse, alors que l'évolution de la seule structure par âge aurait maintenu la courbe d'avant 1990 (MATHEWS, 1995a). Le taux d'activité n'est pas une donnée indépendante du contexte économique général, les départs précipités à la retraite et le retrait des jeunes adultes et des sexagénaires de la main-d'œuvre l'attestent de manière éloquent.

Le Canada ne fait pas bande à part. Une telle situation caractérise bon nombre de pays occidentaux<sup>4</sup>. L'essoufflement de la croissance économique, conjugué à des dépenses sociales de plus en plus élevées, a provoqué un peu partout des crises budgétaires inédites qui rendaient encore plus aléatoire le retour à une croissance durable. D'où un alourdissement généralisé de la fiscalité auquel, au Canada, tous les ordres de gouvernement ont contribué. L'on ne sera donc pas surpris d'apprendre que le revenu réel disponible des ménages y a décliné depuis 1989 (DUFRESNE, 1996 et Statistique Canada, 1997c).

---

4. Pour la situation américaine, on pourra consulter KRUGMAN (1994).

Ainsi, le rêve d'une prospérité perpétuelle a dû être rangé au rayon des utopies. La croissance ne va plus de soi. Qu'il paraisse plus ardu de croître à partir d'un seuil élevé de revenus et de production n'a rien d'étonnant. Cependant, la conjugaison de circonstances inédites crée un contexte où il faut désormais courir pour rester à la même place, comme le suggèrent d'ailleurs les nouvelles conditions du marché du travail<sup>5</sup>.

Le Québec et le ROC semblent partager le même bateau économique, même si le Québec y occupe une cabine inférieure à la cabine du ROC. Depuis 1989, le Canada a dû faire face à l'une des plus graves crises budgétaires du monde occidental, à la libéralisation du commerce international et au défi de ce qu'on appelle communément « la nouvelle économie ». Vaste programme ! Même dans la meilleure des hypothèses, il ne semblait guère possible de relever avec succès ce triple défi sans y laisser des plumes. Mais le Québec et le ROC s'y sont attelés. Y aurait-il là des éléments d'explication de l'interruption du rattrapage québécois ?

##### 5. *La réduction des déficits publics*

Toute récession aggrave la situation des finances publiques. Celle de 1990-1991 fut la vague qui, finalement, emporta l'édifice, aidée en cela par la politique monétaire rigoureuse de la Banque du Canada qui propulsa les taux d'intérêt, et donc le dollar canadien, à des hauteurs qui ne pouvaient que retarder l'heure de la reprise économique (FORTIN, 1994). Le déficit du gouvernement fédéral passa donc de 28 milliards de dollars en 1989-1990 (4,3 % du PIB) à 41,7 milliards de dollars en 1993-1994 (5,9 % du PIB) (Statistique Canada, 1995b, p. 4-5). Il devenait urgent d'endiguer le flot, d'autant plus que la situation budgétaire des provinces s'était, elle aussi, nettement détériorée.

*A priori*, un déficit de même ampleur paraît plus facile à réduire, sinon à éliminer, pour le gouvernement fédéral que pour les provinces. Au cours de l'année fiscale 1993-1994, les transferts monétaires aux provinces représentaient 27,2 milliards de dollars, soit quelque 23 % des dépenses fédérales de programme (Ministère des Finances du Canada, 1994). Or ce poste peut être unilatéralement réduit par le gouvernement fédéral pour un coût politique minime. En revanche, toute coupure significative des dépenses de la part des provinces équivaut forcément à une réduction des enveloppes consenties aux institutions œuvrant dans les domaines de l'éducation et de la santé, ce qui suppose un plan d'ensemble, une préparation de l'opinion publique et une difficile négociation avec les syndicats concernés. Dans le meilleur des cas, le coût politique sera élevé, comme en témoignent la défaite électorale du Parti québécois aux élections provinciales de

---

5. Voir à ce sujet LEVY (1996) et MISHÉL et BERNSTEIN (1996).

décembre 1985 et le recul important du nombre de voix accordées au Bloc québécois aux élections fédérales de juin 1997.

Cela étant, à la fin de 1993, personne ne pouvait prévoir que le gouvernement fédéral réussirait à passer de 42 milliards de déficit en 1993-1994 aux 5 milliards prévus au printemps 1997 pour 1997-1998 (SOUCY, 1997, p. 5), prévision se situant en deçà de la réalité puisque *La mise à jour économique et financière* du 15 octobre 1997 (Ministère des Finances du Canada, 1997b) permettait de croire au déficit zéro dès cette année-là, ni que le débat public précédant le budget de l'année fiscale 1998-1999 porterait sur l'utilisation du surplus budgétaire attendu. Dans son budget de février 1994, le gouvernement fédéral prévoyait lui-même un déficit de 25 milliards pour l'année fiscale 1996-1997 (Ministère des Finances du Canada, 1994), alors qu'il n'aura pas atteint 9 milliards cette année-là. Comme les provinces ont globalement ramé dans le même sens, l'image projetée par le Canada en juin 1997 sur le plan de la responsabilité fiscale tranchait radicalement avec celle encore récente de fin 1993. Les déficits combinés des gouvernements fédéral et provinciaux s'élevaient à 9,1 % du PIB en 1993, ce qui faisait du Canada le pays le plus endetté du G7, et cette proportion a été ramenée à moins de 2 % du PIB en 1997 (Statistique Canada, 1995b et SOUCY, 1997).

On ne soustrait évidemment pas, par le jeu combiné des prélèvements supplémentaires de recettes publiques et de fortes contractions des dépenses publiques, quelque 7 % du pouvoir d'achat global des ménages sur quatre ans sans conséquences sur la demande globale au sein de l'économie. En revanche, l'effet sur l'inflation et les taux d'intérêt est tiré tout droit des manuels universitaires : en juillet 1997 les taux canadiens étaient soit égaux, soit inférieurs aux taux américains, et les plus bas depuis 1967 (Statistique Canada, 1996a).

Ce redressement général des finances publiques canadiennes suscite beaucoup d'enthousiasme de la part des commentateurs et observateurs de l'économie. Et il y a quelque danger de se laisser emporter. Le retour à 1967 n'est en effet que très partiel. C'était alors le sommet des Trente Glorieuses, qui ne prendraient fin qu'en 1974. Tout a changé depuis. Ainsi l'élimination des déficits publics ne signifie pas du tout l'élimination de l'héritage d'une succession ininterrompue de déficits après 1974. La dette publique globale cessera de croître mais continuera, par le biais du service de la dette, de peser lourdement sur les dépenses publiques.

Comparons justement 1974 et 1995 sur le plan du service de la dette des onze gouvernements canadiens, et mettons ce dernier poste en relation avec les transferts de l'État aux particuliers. Comme on le voit au tableau 4, la différence est saisissante. Et l'État ne retrouvera pas, même avec un déficit zéro, la marge de manœuvre qu'il avait en 1967, par exemple. Il faudra, année après année, dégager un excédent des recettes fiscales sur les dépenses de programme de l'ordre de

soixante-dix milliards pour payer le service de la dette. Sans compter qu'il y aura bien une autre récession ou un autre choc inflationniste, un de ces jours.

**TABLEAU 4**

*Transferts aux particuliers et service de la dette, fédéral et provinces, Canada  
(milliards de dollars)*

	(1) Transferts aux particuliers	(2) Service de la dette	(1) / (2)
1950	1,0	0,5	2,0
1974	13,1	4,5	2,9
1995	88,6	71,8	1,2

SOURCE : Ministère des Finances du Canada, 1996b, p. 103 et 105.

Lorsque le gouvernement fédéral se rendit compte de sa bonne fortune, il ne lui restait plus qu'à suivre l'exemple des provinces canadiennes ayant réussi à équilibrer leur budget, et à viser à son tour le « déficit zéro », sans toutefois le clamer sur tous les toits. Il faut en effet lire très attentivement le *Plan budgétaire fédéral* du 6 mars 1996 pour comprendre que tel était l'objectif visé pour l'année fiscale 1998-1999. Depuis lors, le gouvernement fédéral continue de pratiquer l'art de l'*understatement*, même si l'industrie de l'analyse conjoncturelle eut tôt fait d'éventer le « secret ».

L'important, c'est que cette marche rapide du ROC vers le déficit zéro ne pouvait pas ne pas exercer une pression soutenue sur l'État québécois, le seul des onze gouvernements canadiens à ne pas admettre, à la fin de 1995, la nécessité à la fois d'atteindre le déficit zéro et d'y arriver essentiellement en réduisant les dépenses publiques plutôt qu'en alourdissant la fiscalité<sup>6</sup>. La cote de crédit et la compétitivité fiscale relatives du Québec se trouvaient ainsi sur une pente glissante. À la faveur d'un changement de premier ministre, l'État québécois réorienta le tir au printemps 1996 et visa le déficit zéro à l'horizon 1999-2000 (Ministère des Finances du Québec, 1996). Un laps de temps si court impliquait une sorte de marche forcée, d'abord parce que le déficit avait atteint 5,8 milliards en 1994-1995, ensuite parce qu'il fallait en plus absorber la compression des transferts fédéraux.

En d'autres mots, dans un espace économique unifié, où la main-d'œuvre et le capital financier ont une grande latitude de mouvement, la souveraineté d'États lourdement endettés se trouve largement écornée par les contraintes du marché. Plus spécifiquement, les rapports économiques très étroits que le Québec entretient

6. Le premier ministre de l'époque, Jacques Parizeau, a fait connaître à plusieurs reprises son opposition au déficit zéro, et le budget de 1995-1996, le premier après son retour au pouvoir, prévoyait une hausse des impôts.

avec le ROC pèsent lourdement sur la marge de manœuvre de l'État québécois dans le nouveau contexte économique.

Mais il est facile de mésinterpréter le sens social du déficit zéro, thème qui fait l'objet d'un débat au Québec. Et le tableau 4 illustre une réalité que ce débat a tendance à escamoter : plus un État attend pour redresser sa situation budgétaire, plus l'effort à fournir sera considérable et plus l'héritage (la dette accumulée) sera lourd.

Or, qui paie les impôts et qui perçoit les intérêts sur la dette publique ? Le fardeau des impôts est beaucoup plus largement disséminé que le paiement des intérêts aux détenteurs de titres gouvernementaux, et le revenu moyen de ces derniers est nettement plus élevé que celui de l'ensemble des contribuables (CHAWLA, 1990). Comme un gonflement rapide de la dette publique exerce une pression sur la structure des taux d'intérêt, il faut en conclure qu'une telle politique profite, au bout du compte, bien davantage aux rentiers qu'aux autres groupes, entrepreneurs y inclus. Il est donc assez ironique de voir les milieux qui se réclament de la gauche préférer une telle politique à celle du déficit zéro. Se réclamer de John Maynard Keynes pour souhaiter des déficits permanents représente une erreur de lecture : Keynes n'a jamais prôné une telle politique, prêchant plutôt pour des déficits en période de basse conjoncture, qui devaient être compensés par des surplus en haute conjoncture (KLEIN, 1966).

La rapidité du redressement budgétaire et le dosage sectoriel des compressions budgétaires peuvent cependant prêter à discussion. Certaines thérapies peuvent tuer le patient !

Les provinces ont bien sûr été grandement mises à contribution par le gouvernement fédéral dans sa quête du déficit zéro. De 1993 à 1997, les transferts fédéraux aux provinces ont été amputés du quart, alors que les autres dépenses fédérales de programme ne l'ont été que de 7 % (Ministère des Finances du Canada, 1997a). Mais, du point de vue qui nous intéresse ici, la question pertinente concerne le traitement qu'a subi le Québec par rapport au Reste du Canada : que peut-on dire de sa participation à la péréquation globale issue de la fédération canadienne, au cours des dernières années ? S'il s'avérait que les mesures budgétaires fédérales ont provoqué un tassement de la péréquation globale, cela signifierait du coup un élargissement de l'écart entre l'économie québécoise et celle du ROC.

#### 6. *Mesure et évolution récente de la péréquation globale*

Dans presque tous les pays développés, l'État effectue une redistribution des revenus par le biais d'une certaine progressivité globale des impôts et des taxes qui servent à financer des programmes sociaux accessibles à tous ou limités aux personnes à revenus plus faibles. *A priori*, une province canadienne ayant un revenu par adulte inférieur à la moyenne canadienne bénéficierait ainsi d'une certaine

péréquation, même en l'absence de transferts spécifiques du gouvernement fédéral aux provinces caractérisés par une progressivité globale. Il faut donc s'attendre à ce que la péréquation totale au sein de la fédération canadienne soit significative et qu'elle soit, sur une base *per capita*, directement proportionnelle à la pauvreté relative des provinces concernées.

Grâce aux *Comptes économiques provinciaux* de Statistique Canada (catalogue 13-213), il est possible de se faire une bonne idée des sommes concernées. Notre tâche est ici facilitée par le fait que nous n'avons que deux entités à considérer, le Québec et le ROC, ce qui élimine les chassés-croisés entre les diverses provinces du ROC : les provinces de l'Atlantique, par exemple, reçoivent la péréquation de loin la plus substantielle par habitant, mais ce fait importe peu ici. La question est : jusqu'à quel point le Québec bénéficie-t-il d'une péréquation versée implicitement par le ROC ?

Il existe deux grandes catégories de dépenses publiques : les dépenses de programme et le service de la dette. L'État peut comprimer les premières, mais il ne peut comprimer les intérêts sur la dette existante, sauf s'il est acculé à la faillite. Sur le plan comptable, la péréquation est définie, en l'absence de dette fédérale, par l'excédent des dépenses de programme du fédéral dans une province sur les contributions fiscales de cette dernière au fédéral. Lorsqu'il y a une dette fédérale, cet excédent ne mesure pas la péréquation : le service de la dette vient brouiller les cartes. Or en l'absence de péréquation, le service de la dette serait réparti au prorata des contributions fiscales de chaque province. En d'autres mots, « en l'absence de péréquation, le rapport entre les recettes et les dépenses fédérales serait le même au Québec que dans le *Reste du Canada* » (MATHEWS, 1995b, p. 13). La différence entre les dépenses fédérales de programme réelles au Québec et les dépenses théoriques en l'absence de péréquation représente donc la mesure de cette péréquation.

TABLEAU 5

*Recettes et dépenses fédérales au Québec et dans le Reste du Canada*  
(milliards de dollars)

	Québec		ROC		Canada	
	1993-1994	1996-1997	1993-1994	1996-1997	1993-1994	1996-1997
• Recettes fédérales ajustées	24,5	29,3	91,5	111,6	116,0	140,9
• Dépenses fédérales de Programme (en l'absence de péréquation)	28,8 (24,4)	25,4 (20,8)	91,2	79,4	120,0	104,8
• Péréquation versée au Québec	4,4	4,6				
• Service de la dette fédérale					38,0	45,0
• Déficit fédéral					42,0	8,9

SOURCES : Canada : ministère des Finances du Canada, 1995 et 1997b. Québec et ROC : calculs de l'auteur.

Au sujet de cette démarche, illustrée dans le tableau 5, deux points doivent être soulignés. Premièrement, pour mesurer correctement la péréquation, c'est bien le Québec et le ROC qu'il faut comparer et non le Québec et l'ensemble du Canada. Cette dernière approche conduit à sous-estimer l'ampleur réelle de la péréquation dont bénéficie le Québec<sup>7</sup>, puisque le rapport entre les dépenses fédérales de programme et les recettes fédérales pour l'ensemble du Canada est influencé par les dépenses fédérales constitutives de la péréquation. Deuxièmement, il faut rappeler que lorsqu'il y a un service de la dette à assumer, la péréquation ne correspond pas à la différence entre les recettes et les dépenses de programme.

Les données du tableau 5 sur les recettes et les dépenses fédérales par province sont dérivées des *Comptes économiques provinciaux* de Statistique Canada. Cette publication permet de calculer des proportions relatives de recettes et de dépenses fédérales et, moyennant certains ajustements (MATHEWS, 1995b), ces proportions peuvent être appliquées aux données de recettes et de dépenses que livrent les budgets fédéraux (ceux-ci ne fournissent pas de ventilation provinciale). Les proportions les plus récentes issues des *Comptes économiques provinciaux* concernent l'année 1995 (Statistique Canada, 1997b). Elles évoluent fort lentement et nous avons appliqué la moyenne des proportions de 1994 et 1995 aux données corrigées du budget fédéral de février 1997 portant sur les recettes et dépenses fédérales de 1996-1997 (Ministère des Finances du Canada, 1997b).

Le tableau 5, enfin, contient la donnée fondamentale relative à l'évolution récente de la péréquation. Il convient de s'arrêter à cet élément essentiel des rapports économiques que le Québec entretient avec le ROC. L'hypothèse selon laquelle la crise budgétaire canadienne finirait par provoquer une réduction significative de la péréquation globale dont bénéficie le Québec a beaucoup circulé dans les médias, dans les couloirs de la Commission Bélanger-Campeau et dans les documents budgétaires du gouvernement du Québec (Ministère des Finances du Québec, 1995). Or la voici clairement démentie par les faits : la péréquation aurait même légèrement progressé, de 1993 à 1996. L'essentiel est qu'elle n'a pas diminué.

Dissipons ici la confusion entre l'absolu et le relatif. Les dépenses fédérales de programme ont certes été réduites au Québec, mais un peu moins que dans le ROC, et les recettes fédérales provenant du Québec ont certes grimpé, mais moins que celles provenant du ROC. Le solde de fonctionnement fédéral au Québec (la différence entre les recettes et les dépenses de programme) demeure très inférieur à ce qu'il est dans le ROC. En d'autres mots, la proportion des recettes fédérales provenant du ROC qui est consacrée au service de la dette fédérale, soit 29 %, dépasse très largement celle provenant du Québec, soit 13 %. Voilà pourquoi la péréquation globale dont le Québec bénéficie se maintient.

---

7. C'est le cas de FLUET et LEFEBVRE (1995).

Ce résultat mécanique est lié à la performance relative de l'économie québécoise. Mais il indique, à tout le moins, que le Québec n'a pas été particulièrement visé par le redressement budgétaire canadien et qu'il n'y a pas là d'explication, même partielle, de la stagnation relative de l'économie québécoise. Ajoutons finalement qu'il serait techniquement difficile pour le gouvernement fédéral de modifier le mode de calcul des paiements de transfert de manière à pénaliser une seule des provinces bénéficiaires de la péréquation. Il pourrait les pénaliser toutes, au bénéfice des provinces riches, mais le poids démopolitique des premières l'interdit à toutes fins utiles.

### 7. *La libéralisation des échanges*

Bien que la performance économique canadienne au cours de la période 1981-1989 nous semble aujourd'hui relativement satisfaisante, au début des années quatre-vingt se manifestait une impatience grandissante devant la difficulté qu'éprouvait l'économie canadienne à renouer, après le choc inflationniste de la décennie précédente et la brutale récession de 1982, avec la croissance spectaculaire dans laquelle l'Occident s'était installé après la guerre et jusqu'au premier choc pétrolier de l'automne 1973. D'où la création, à la fin de 1982, de la *Commission Royale d'enquête sur l'union économique et les perspectives de développement du Canada*, dirigée par l'ancien ministre des Finances, Donald MacDonald.

Son rapport final devait recommander, entre autres, de conclure un accord de libre-échange avec le géant du Sud, principal partenaire commercial, et de très loin, du Canada (Commission royale sur l'union économique et les perspectives de développement du Canada, 1985). En fait, aucun pays développé n'était aussi dépendant d'un marché extérieur que le Canada du marché américain. L'abolition des droits de douane restants et des autres restrictions à la libre circulation des biens, des services et des capitaux entre les deux pays pourrait donner un souffle nouveau à l'économie canadienne et obliger les entreprises concernées à se mettre au diapason. Le gouvernement de Brian Mulroney reprit à son compte cette recommandation.

Les provinces de l'Ouest et le Québec devaient adhérer au projet avec enthousiasme. La plupart des autres s'y résignaient, tandis que le gouvernement de la plus importante province, l'Ontario, s'y opposait résolument (MATHEWS, 1988). L'Alberta voyait dans la libéralisation totale du commerce énergétique la fin de l'empiètement du gouvernement fédéral sur ses plates-bandes pétrolière et gazière. Le Québec, quant à lui, espérait réduire sa dépendance à l'égard du marché ontarien, premier acheteur extérieur de produits industriels québécois.

Huit ans après l'entrée en vigueur de l'Accord de libre-échange (ALE), le 1<sup>er</sup> janvier 1989, que nous apprennent les données sur l'évolution des flux

commerciaux internes et externes du Canada ? Qui a le mieux tiré son épingle du jeu ?

Le fait marquant dans les flux commerciaux, depuis 1989, réside incontestablement dans l'explosion des échanges entre le Canada et les États-Unis, et plus spécifiquement des exportations canadiennes vers le voisin du Sud (Statistique Canada, 1996a). On pourrait même prétendre qu'il s'agit là du fait le plus marquant sur la scène économique canadienne au cours de la présente décennie.

Il faut y voir l'effet combiné de l'ALE et de la dépréciation du dollar canadien après 1991, qui lui a fait perdre 16 % de sa valeur par rapport à la devise américaine. Ce n'est en effet qu'après 1991 que les exportations de marchandises vers les États-Unis s'envolent, s'accroissant de 106 % entre 1991 et 1996. Mais rien d'aussi spectaculaire ne se produit avec les autres partenaires commerciaux du Canada, malgré une dévaluation du dollar canadien nettement plus importante par rapport au mark et, surtout, au yen japonais (près d'un tiers entre 1991 et 1996), comme l'indique le premier volet du tableau 6. La place déjà prépondérante qu'occupait le voisin du Sud dans les exportations canadiennes s'est donc accrue de 1991 à 1996, passant de 74,5 % à 81,2 %.

TABLEAU 6

*Le commerce extérieur*

*1. Exportations de marchandises canadiennes vers les États-Unis et le Japon, 1988-1996*

Valeur relative du dollar canadien*				Exportation de marchandises canadiennes vers les États-Unis et le Japon (en milliards de dollars)			
	\$ US	Yen	Mark	É.-U.		Japon	Total
1988	0,812	104	1,42	102,6	74.5 %	8,3	137,8
1991	0,872	117	1,44	105,8	75.5 %	7,1	140,2
1994	0,732	75	1,18	177,9	81.6 %	9,3	217,9
1996	0,733	80	1,10	217,7	81.2 %	10,6	268,2

*2. Exportations et importations de biens et services du Québec et du ROC, 1989 et 1996*

	1989				1996			
	Exportations de biens et services		Importations de biens et services		Exportations de biens et services		Importations de biens et services	
	interna- tional	vers le Reste du Canada	interna- tional	du Reste du Canada	interna- tional	vers le Reste du Canada	interna- tional	du ROC
Québec	28,1	32,9	35,9	31,9	56,2	34,5	55,9	34,9
ROC	131,7	31,9	125,4	32,9	236,6	34,9	210,5	34,5

## 3. Exportations et importations du Québec et de l'Ontario, 1989 et 1996

	1989				1996			
	Exportations		Importations		Exportations		Importations	
	interna- tional	vers Québec ou Ontario	interna- tional	du Québec ou Ontario	interna- tional	vers Québec ou Ontario	interna- tional	du Québec ou Ontario
Québec	28,1	20,2	35,9	24,4	56,2	20,2	55,9	25,5
Ontario	77,5	24,4	81,7	20,2	140,7	25,5	134,2	20,2

\* Ce qu'un dollar canadien permet d'obtenir sur le marché des changes. Il s'agit de la moyenne des taux quotidiens.

SOURCES : Premier volet : Statistique Canada, 1996a et 1997d.

Deuxième et troisième volets : Statistique Canada, 1997e et 1997f.

Un autre fait atteste l'importance de l'ALE dans cette explosion. L'accord ne modifiait pas la situation de tous les produits exportés ou importés, bien au contraire : avant 1989, bon nombre de produits circulaient librement des deux côtés de la frontière. Or les exportations des produits affectés par l'accord ont crû plus rapidement que celles des autres produits (BÉGIN, 1997a).

Cette explosion des exportations concerne d'abord des produits tangibles, c'est-à-dire des marchandises. Les exportations de services ne suivent pas le même rythme. La capacité concurrentielle du Canada se manifeste beaucoup plus dans la production de biens que dans la fourniture de services sophistiqués aux entreprises sises en territoire américain : le Canada enregistre un solde systématiquement négatif dans ses échanges de services avec l'extérieur (Statistique Canada, 1996a).

En valeurs absolues, le commerce extérieur du Canada a finalement largement distancé le commerce interprovincial. Aussi récemment que 1991, les flux interprovinciaux demeuraient assez proches des flux internationaux et plus élevés que les exportations vers les États-Unis. Au Québec, ce n'est qu'en 1993 que les exportations internationales ont rejoint et dépassé les livraisons destinées au ROC (Statistique Canada, 1996b).

De là à conclure que les liens économiques à l'intérieur du Canada sont en train de se distendre rapidement au profit de l'axe Nord-Sud, il y a un pas à ne pas franchir, pas encore du moins. Données absolues et données relatives doivent être maniées simultanément. On sait que l'économie américaine est environ treize fois plus grosse que l'économie canadienne, en dollars canadiens, mais du point de vue d'une province comme le Québec ou l'Ontario, cette réalité ne définit pas le ratio pertinent. L'économie américaine est, pour le Québec, près de dix-sept fois plus importante que celle du ROC et, pour l'Ontario, vingt-deux fois plus importante que celle de l'ensemble « Canada moins Ontario ». Finalement, pour le ROC, le

poids de l'économie américaine est *soixante* fois supérieur à celui de l'économie québécoise.

Ces données relatives doivent intervenir lorsqu'on discute du degré d'intégration économique de deux territoires donnés. Les flux commerciaux entre le Québec et le ROC ou entre le Québec et l'Ontario, pondérés par la taille des marchés, demeurent beaucoup plus importants que les flux Nord-Sud, même si l'écart entre ces deux réalités se réduit d'année en année.

Un autre effet découle de la prise en considération des tailles relatives. On sait qu'à flux commerciaux identiques, en valeurs absolues, entre le Canada et les États-Unis, le marché américain s'avère beaucoup plus crucial pour les entreprises canadiennes que l'inverse. Il en va de même des liens entre le Québec et le ROC : les exportations québécoises vers le ROC comptent bien davantage pour le Québec que ne le font pour le ROC ses exportations vers le Québec. Ainsi, en 1996, les premières représentaient 37 % de l'ensemble des exportations québécoises, alors que les secondes ne comptaient que pour 13 % de l'ensemble des exportations du ROC. (Ces résultats sont déduits du deuxième volet du tableau 6.) Tout cela est purement mécanique et comme le dit la chanson de Gainsbourg : « À cela il n'est rien à faire. »

Mais cette caractéristique structurelle de la situation québécoise importe beaucoup plus que le solde de la balance commerciale entre le Québec et le ROC, ou entre le Québec et l'Ontario. Si l'on cherche, par exemple, à évaluer les rapports de force respectifs, le fait que le Québec importe davantage de l'Ontario qu'il n'y exporte, comme le montre le troisième volet du tableau 6, ne signifie pas grand-chose en soi. C'est l'importance relative de ces flux pour chacune des deux économies qui mesure l'effort respectif à accomplir dans l'hypothèse d'une rupture temporaire des relations commerciales entre ces deux provinces.

Et le fait que les entreprises établies au Québec aient réussi à accroître un peu plus leurs exportations internationales que le ROC, depuis 1989, ne réduit pas cette surdépendance relative à l'égard du ROC, même si cela montre leur capacité à s'adapter au nouveau contexte de la libéralisation globale des échanges en Amérique du Nord.

L'intégration croissante de l'économie canadienne à celle du voisin du Sud, qu'illustre l'explosion des exportations canadiennes vers les États-Unis, confère une saveur particulière à ce mot fétiche des années quatre-vingt-dix, la *mondialisation*. Car les économies du ROC et du Québec se nord-américanisent bien plus qu'elles ne se mondialisent ! Théoriquement, la mondialisation offre aux économies de dimension plus modeste la chance de réduire leur dépendance à l'égard de leurs plus importants partenaires commerciaux en s'ouvrant davantage sur le monde. Or c'est tout le contraire qui se produit au Canada. Quant au Québec, il est en train de changer de dépendance alors même que l'intégration nord-américaine est en train de le réduire au rang de marché mineur pour le ROC, considéré dans son ensemble.

Une donnée aussi simple qu'étonnante continue tout de même d'illustrer la profondeur des liens économiques qui se sont tissés au fil du temps entre le Québec et le Reste du Canada. En 1995, les exportations québécoises vers les quatre provinces de l'Atlantique, dont la population totale ne dépasse pas 2,3 millions d'habitants, équivalaient à celles destinées à toute l'Europe occidentale, marché aussi riche que le marché américain ! (BSQ, 1996.)

#### 8. *La structure des exportations : un jeu inégal*

Jusqu'à récemment, un essor du commerce international était synonyme, pour le pays bénéficiaire, de croissance soutenue. Or, de 1991 à 1996, cette équation a cessé d'être vraie au Canada. Cet essor a simplement permis de compenser les facteurs négatifs pesant sur l'économie canadienne. Ce nouveau contexte ne peut donc qu'aviver la concurrence sur le marché américain des firmes du Québec et du ROC exportatrices de produits manufacturés non liés à des ressources naturelles spécifiques. Car, pour ces firmes, le marché américain représente le plus souvent la seule possibilité significative d'expansion.

Le Québec maintient donc sa part des exportations internationales canadiennes. Mais au-delà de la simple question du volume se profile celle de la « qualité » des exportations. Le Québec et le ROC ont-ils réussi à élargir leurs exportations au-delà des secteurs traditionnels, notamment dans les industries de pointe ? Par exemple, le gouvernement du Québec souligne la nouvelle dynamique sous-tendant les exportations québécoises : « Les exportations de produits à haute valeur ajoutée occupent une place de plus en plus grande : la part des biens d'investissement a plus que doublé [...] et l'importance relative des produits primaires et de ceux liés à la transformation des ressources naturelles est passée de 58 % en 1978 à 37 % en 1996 » (Ministère des Finances du Québec, 1997, p. 7).

Cette manière de présenter les choses appelle deux remarques. Premièrement, les exportations ne représentent qu'un côté de la médaille : ce qui se passe du côté des importations compte également. Supposons que les exportations de pointe ne fassent que remplacer des exportations plus traditionnelles qui auraient été évincées de leurs marchés habituels, ou qu'elles ne couvrent qu'une faible portion des besoins domestiques, laissant ainsi la porte grande ouverte à un afflux d'importations de pointe : le gain net pour l'économie québécoise serait alors marginal. Deuxièmement, la performance des entreprises québécoises doit être comparée à celle des entreprises du ROC. Si elles ne réussissent pas à maintenir à tout le moins le même tempo, cela peut à terme fragiliser les acquis qu'on monte en épingle aujourd'hui. À cet égard il faut souligner, vu la saturation du marché canadien, qu'une meilleure performance relative du Québec sur les marchés internationaux, donc américains, constitue une condition nécessaire (mais non suffisante) d'un éventuel rattrapage québécois.

Pour répondre à la question posée dans l'avant-dernier paragraphe, il faut, d'une part, distinguer les grands secteurs d'exportation et d'importation liés aux ressources naturelles de ceux reposant sur un savoir-faire indépendant de la présence de matières premières spécifiques et, d'autre part, évaluer l'apport de chaque secteur dans la performance globale du Québec et du ROC en matière de commerce international. Le tableau 7 présente les résultats de cette démarche. Il est révélateur à plusieurs égards.

TABLEAU 7

*Soldes du commerce international des marchandises par secteur, Québec et Reste du Canada (milliards de dollars, 1989 et 1995)*

	Québec			ROC		
	1989	1995	Changement	1989	1995	Changement
Secteurs liés aux ressources naturelles :						
Bois, produits du bois et papiers	4,4	8,5	4,1	15,5	26,5	11,1
Minéraux et produits minéraux de base	2,1	3,8	1,7	10,3	17,2	6,9
Électricité	0,2	0,5	0,3	0,5	0,7	0,2
Produits alimentaires	-0,5	-0,5	0,0	3,2	5,8	2,6
<b>Total</b>	<b>6,2</b>	<b>12,3</b>	<b>6,1</b>	<b>29,5</b>	<b>50,2</b>	<b>20,8</b>
Secteurs non liés aux ressources naturelles :						
Matériel de transport	-1,5	2,0	3,5	3,7	13,2	9,5
Matériel électrique, équipement et matériel de télécommunication	-1,6	-2,8	-1,2	-7,5	-18,4	-10,9
Produits chimiques et pétrochimiques	-2,0	-2,0	0,0	1,1	1,3	0,2
Machines et outillage	-1,4	-0,6	0,8	-6,6	-8,3	-1,7
Produits textiles et habillement	-1,9	-1,7	0,2	-3,1	-3,9	-0,8
<b>Total</b>	<b>-8,4</b>	<b>-5,1</b>	<b>3,3</b>	<b>-12,4</b>	<b>-16,1</b>	<b>-3,7</b>

SOURCES : Les soldes ont été calculés à partir des données sur les exportations et les importations contenues dans BSQ, 1990 et 1996.

Le Québec et le ROC ont tous les deux connu une amélioration très nette de leur solde international depuis 1989. Mais l'origine de cette amélioration diffère beaucoup dans chaque cas. Sans l'apport des secteurs liés aux ressources naturelles, le solde international du ROC se serait détérioré, alors que les secteurs indépendants des dites ressources ont contribué de manière significative au rétablissement du solde québécois. Le Québec n'est pas aussi bien loti en ressources naturelles (agricoles et énergétiques surtout) que le ROC, mais il semble avoir réussi, depuis 1989, à compenser ce désavantage par une meilleure performance relative dans des secteurs dits de pointe.

Ainsi, malgré la formidable rente de localisation dont bénéficie le ROC dans le vaste secteur de l'automobile, qui lui a valu un solde commercial de 13 milliards en 1995 alors qu'il fut de -300 millions au Québec<sup>8</sup>, celui-ci réussit désormais à dégager un solde positif dans le matériel de transport, grâce à l'expansion de son secteur aéronautique. Il fait également bonne figure dans le matériel de télécommunication, où il a enregistré un solde de 2,8 milliards en 1995 alors que le ROC affichait un solde légèrement négatif. Mais cela ne semble pas suffisant pour permettre au Québec d'avancer si l'on compare sa performance économique globale à celle du ROC, telle que mesurée dans le tableau 3. La quasi-absence d'industrie automobile au Québec constitue un handicap de taille. Si le Québec bénéficiait, par exemple, de 25 % du solde commercial canadien dans ce secteur, cela représenterait une injection nette supplémentaire de 3,5 milliards dans l'économie québécoise, et autant de moins dans l'économie du ROC.

À cet obstacle hérité du passé se greffent des obstacles plus récents. Le tableau 7 ne dit évidemment pas toute la vérité. Il peut même la camoufler à l'occasion. Ainsi, une donnée peut paraître favorable alors qu'elle ne l'est pas du tout, tel le solde légèrement négatif pour le Québec dans le secteur des machines et de l'outillage. Le solde du ROC dans ce secteur est beaucoup plus négatif que celui du Québec *parce qu'on y investit beaucoup plus qu'au Québec*, toutes proportions gardées.

#### 9. *L'avenir passe par les investissements*

Tout essor de la production et de la productivité repose sur les investissements des entreprises et des États. Sur fond de progrès technologiques et de diffusion sans cesse croissante des compétences industrielles, ces investissements constituent l'ingrédient essentiel de la mise à jour technologique des entreprises et du maintien ou de l'amélioration de leur compétitivité. La performance relative du Québec à ce chapitre en dira long sur ses chances réelles de rattraper le ROC.

---

8. Ces résultats sont déduits des exportations et importations par produit, contenues dans BSQ (1996).

On a pu affirmer que « depuis le début des années 1970, la croissance de l'investissement des entreprises au Québec a surpassé celle de l'ensemble des entreprises canadiennes » (BÉGIN, 1997b, p. 1). Une analyse fondée uniquement sur des taux de croissance s'avère cependant fort risquée : il suffit d'une base de départ particulièrement faible pour priver l'exercice de toute signification. Or tel fut le cas de l'investissement au Québec en 1970 et 1971 (Statistique Canada, 1988). En réalité, depuis 1961, la proportion des investissements canadiens réalisés au Québec fut presque toujours inférieure au poids relatif de l'économie québécoise : cela ressort d'ailleurs au tableau 1.

Par définition, l'investissement accroît la capacité de production d'un bien ou d'un service. Les dépenses en construction non résidentielle et en équipements de production satisfont à ce critère, et telle est la définition utilisée ici. Elle exclut donc les dépenses de construction résidentielle, qui relèvent en réalité de la consommation, et permet de comparer ce qui est comparable, au Québec et au Canada.

Les données récentes montrent qu'un nouvel accès de faiblesse frappe les investissements au Québec depuis 1994 : alors qu'ils représentaient encore 21,7 % de l'ensemble des investissements canadiens en 1993, ils atteignent à peine une moyenne de 19,2 % pour les trois années subséquentes (Statistique Canada, 1997b), alors que l'économie québécoise représente encore 22 % de l'économie canadienne. Et les perspectives pour 1997 laissent entrevoir un nouveau recul de la part québécoise, à quelque 18,4 % du total canadien (Statistique Canada, 1997g, p. 56 et 87). Le ROC aura finalement rattrapé en 1997, en dollars constants, le précédent sommet au chapitre des investissements, celui de 1990, tandis que le Québec s'en trouve encore éloigné de 20 %.

La fin des grands travaux hydroélectriques, vers 1993-1994, constitue un élément d'explication de cette courbe atone (BÉGIN, 1997b). Mais ce n'est pas le seul. Le boom des investissements au Canada est significativement alimenté en 1997 par le niveau sans précédent des investissements albertains en matière d'exploration et d'extraction pétrolières. Ceux-ci atteindront quelque 9,5 milliards de dollars, soit plus de deux fois le volume prévu des investissements manufacturiers au Québec, 4,7 milliards (Statistique Canada, 1997g, p. 86 et 92). Or le sous-sol québécois ne recèle pas de pétrole, et le temps où l'on pouvait croire à la manne des hydrodollars est bel et bien révolu.

Ce désavantage structurel peut-il cependant tout expliquer ? L'économie québécoise est bien diversifiée et comprend plusieurs secteurs porteurs : aéronautique, pharmaceutique, télécommunications... Ceci compense-t-il cela ? Il faut en fait se demander si l'atonie présente des investissements au Québec ne résulte pas essentiellement de la composition sectorielle de l'économie québécoise plutôt que d'une faiblesse plus généralisée. À cette fin, on peut comparer le poids

relatif, au sein de l'économie canadienne, de chaque secteur de l'économie québécoise et le poids relatif des investissements réalisés dans chacun de ces secteurs en 1996. Si la performance relative en investissements correspondait *grasso modo* au poids relatif du secteur, et s'il restait malgré cela un écart défavorable au Québec, la responsabilité en incomberait à la composition sectorielle de l'économie québécoise, qui compterait ainsi plus de secteurs à faible taux d'investissement que l'économie du ROC.

TABLEAU 8

*Poids et investissements relatifs par secteur de l'économie québécoise, 1996*

Secteur	(1) PIB-Québec / PIB-Canada (%)	(2) Investissements-Québec / Investissements-Canada (%)	(3) Déficit (surplus) des investissements-Québec (millions de dollars)
Primaire (agriculture, forêts, mines)	9,4	7,4	-350
Manufacturier	24,9	22,9	-366
Construction	21,9	22,1	+4
Communication et « utilités »	25,6	29,8	+573
Commerce et transport	21,1	16,4	-555
Services financiers, immo- biliers et d'assurance	21,3	22,5	-128
Autres services privés	23,2	14,2	-730
Services publics (santé, enseignement, État)	24,4	23,7	-125
			-1 421
Total	22,0	19,7	-2 261

Note : Le poids relatif des investissements québécois (19,7 milliards sur 99,9 milliards, soit 19,7 %) diverge légèrement de la donnée apparaissant au tableau 1 (19,3 %). Ces deux données proviennent de sources différentes.

SOURCES : 1 Statistique Canada, 1997h. 2 Statistique Canada, 1997g. 3 Calculs de l'auteur.

Le tableau 8 permet un premier déblayage de terrain. Certes les données publiées par Statistique Canada ne permettent pas une désagrégation fine des secteurs des diverses économies provinciales, à la fois pour des raisons de coûts et de confidentialité, et nous avons nous-même regroupé divers secteurs, pour faciliter le regard d'ensemble. Mais les données apparaissant au tableau 8 autorisent à tout le moins un scepticisme certain quant à la prédominance de la composition

sectorielle dans la faiblesse relative des investissements au Québec ces dernières années.

Ainsi la colonne (3) indique le déficit ou le surplus des investissements au Québec eu égard au poids relatif du secteur dans l'ensemble canadien. Si le taux d'investissement par secteur était identique au Québec et au Canada, la somme des données de cette colonne serait nulle. En réalité elle s'élève à - 1 421 millions. Comme le déficit total du Québec sur le plan des investissements atteignait, en 1996, 2 261 millions, l'écart entre ces deux données, - 840 millions, reflète les différences de composition sectorielle entre les économies québécoise et canadienne, différences qui jouent contre la première. En d'autres mots, ces différences n'expliqueraient que 37 % de la faiblesse relative des investissements réalisés au Québec, le reste devant être imputé à des taux d'investissements inférieurs au Québec, à secteur donné. Cette insuffisance des taux s'avère largement disséminée : n'y échappent que les services financiers et surtout les télécommunications et la production d'électricité.

L'aggravation du retard québécois en matière d'investissements ne provient donc pas simplement de l'émergence d'un boom pétrolier dans l'Ouest canadien. Si l'économie québécoise continue à perdre du terrain dans ce domaine vital des investissements, la perspective de rattraper globalement son voisin canadien s'estompera de plus en plus. Ne serait-ce que pour des raisons démographiques, la poursuite du déclin relatif de l'économie québécoise, sur le plan quantitatif, paraît inéluctable à long terme. La seule parade possible réside dans son redressement qualitatif. Mais il ne suffit pas, à l'évidence, de réussir dans quelques secteurs de pointe pour remettre en piste l'économie québécoise. L'effort doit être beaucoup plus global. Rattraper le ROC sur le plan de la performance économique représente peut-être une ambition démesurée, mais c'est la seule voie qui puisse éventuellement permettre au Québec de parler d'égal à égal avec lui.

Georges MATHEWS

### BIBLIOGRAPHIE

BALDWIN, John et M. RAFIQUZZAMAN

1994 *Changement structurel dans le secteur canadien de la fabrication*, Statistique Canada, Direction des études analytiques.

Banque Royale

1997 *Provincial Economics Service*, Toronto, juin.

BÉGIN, Hélène

1997a « L'accord de libre-échange a-t-il été bénéfique pour l'économie du Québec ? », *En Perspective*, La Confédération des caisses populaires et d'économie Desjardins du Québec, 7, 7 : 1-4.

- 1997b « Le point sur l'investissement des entreprises au Québec », *En Perspective*, La Confédération des caisses populaires et d'économie Desjardins du Québec, 7, 2 : 1-4.
- BÉGIN, Hélène et Sylvie RIOPEL
- 1996 « Le Canada améliore sa position internationale », *En Perspective*, La Confédération des caisses populaires et d'économie Desjardins du Québec, 6, 7 : 1-4.
- BLOSKIE, C.
- 1992 « La production et l'emploi des industries à haute technicité », dans : Statistique Canada, *L'Observateur économique canadien*, Ottawa, Ministère de l'Industrie, des Sciences et de la Technologie, septembre. (Catalogue 11-010.)
- BOULET, Jac-André et Laval LAVALLÉE
- 1983 *L'évolution des disparités linguistiques des revenus de travail au Canada de 1970 à 1980*, Ottawa, Conseil économique du Canada.
- Bureau de la statistique du Québec (BSQ)
- 1990 *Commerce international du Québec, édition 1990*, Québec, Les Publications du Québec.
- 1996 *Commerce international du Québec, édition 1996*, Québec, Les Publications du Québec.
- CHAWLA, Raj K.
- 1990 « La répartition de la richesse au Canada et aux États-Unis », dans Statistique Canada, *L'Observateur économique canadien*, Ottawa, Ministère de l'Industrie, des Sciences et de la Technologie, avril. (Catalogue 11-010.)
- Commission royale sur l'union économique et les perspectives de développement du Canada
- 1985 *Rapport*, trois volumes, Ottawa, Ministère des Approvisionnements et Services.
- Commission sur l'avenir politique et constitutionnel du Québec
- 1991a *Éléments d'analyse économique pertinents à la révision du statut politique et constitutionnel du Québec*, document de travail, 1, Québec, Gouvernement du Québec.
- 1991b *Les avis des spécialistes invités à répondre aux huit questions posées par la Commission*, document de travail, 4, Québec, Gouvernement du Québec.
- Competitiveness Policy Council
- 1996 *Running in Place, Recent Trends in the U.S. Living Standards*, Washington, Competitiveness Policy Council.
- DUFRESNE, Sylvain
- 1996 « Le pouvoir d'achat des travailleurs québécois s'effrite », *En Perspective*, La Confédération des caisses populaires et d'économie Desjardins du Québec, 6, 1 : 5-7.

FLUET, Claude et Pierre LEFEBVRE

- 1995 *Les finances publiques et le projet de souveraineté du Québec*, Montréal, UQAM, Département des sciences économiques.

FORTIN, Pierre

- 1991 « Le choix forcé du Québec : aspects économiques et stratégiques », dans Commission sur l'avenir politique et constitutionnel du Québec, *Les avis des spécialistes invités à répondre aux huit questions posées par la Commission*, document de travail, 4, Québec, Gouvernement du Québec.
- 1994 « Slow growth, unemployment and debt : what happened ? What can we do ? », dans : Thomas COURCHENE (dir.), *Stabilization, Growth and Distribution : Linkages in the Knowledge Era*, Kingston, Queen's University, John Deutsch Institute.

FOURASTIÉ, Jean

- 1978 *Les Trente Glorieuses*, Paris, Le Livre de Poche, collection Pluriel.

HORRY, Isabella D. et Michael A. WALKER

- 1991 *Government Spending Facts*, Vancouver, The Fraser Institute.

KLEIN, Lawrence R.

- 1966 *The Keynesian Revolution*, deuxième édition, New York, The MacMillan Co.

KRUGMAN, Paul

- 1994 *Peddling Prosperity. Economic Sense and Nonsense in the Age of Diminished Expectations*, New York, Norton and Co.

LEVY, Frank

- 1996 « Is anxiety about living standards justified ? », dans Competitiveness Policy Council, *Running in Place, Recent Trends in U.S. Living Standards*, Washington, Competitiveness Policy Council.

MATHEWS, Georges

- 1988 « Canada. Le triangle électoral », *L'État du monde, édition 1988-1989, Annuaire économique et géopolitique mondial*, Paris, Éditions La Découverte, 118-124.
- 1995a « La stagnation macro-économique et l'indifférence aux coûts futurs de la politique des retraites », dans : Anne-Marie GUILLEMARD, Jacques LÉGARÉ, Pierre ANSART (dirs), *Entre travail, retraite et vieillesse. Le grand écart*, Paris, Éditions L'Harmattan, 251-264.
- 1995b *La pièce manquante du casse-tête : le déficit budgétaire d'un Québec souverain*, Montréal, INRS-Urbanisation. (Inédits, 23.)

Ministère de l'Industrie, du Commerce, de la Science et de la Technologie (MICST)

- 1996 *Évolution structurelle du secteur manufacturier du Québec*, Direction de l'analyse de la conjoncture industrielle, Québec.
- 1997 *Le secteur manufacturier et le commerce au Québec en 1996*, Direction de l'analyse de la conjoncture industrielle, Québec.

## Ministère des Finances du Canada

- 1994 *Le plan budgétaire*, Ottawa, février.
- 1995 *Le plan budgétaire*, Ottawa, 28 février.
- 1996a *Le plan budgétaire*, Ottawa, 6 mars.
- 1996b *Economic Reference Tables*, Ottawa, août.
- 1997a *Le plan budgétaire*, Ottawa, 18 février.
- 1997b *La mise à jour économique et financière*, Ottawa, 15 octobre.

## Ministère des Finances du Québec

- 1995 *Discours sur le budget 1995-1996 et renseignements supplémentaires*, Québec, mai.
- 1996 *Discours sur le budget 1996-1997 et renseignements supplémentaires*, Québec, mai.
- 1997 *Profil financier du Québec*, Québec, mai.

## MISHEL, Larry et Jared BERNSTEIN

- 1996 « Trouble in paradise : eroding wages and growing income inequality », dans : Competitiveness Policy Council, *Running in Place, Recent Trends in U.S. Living Standards*, Washington, Competitiveness Policy Council.

## NAUD, Jean-Pierre

- 1996 *Le secteur manufacturier canadien et la Nouvelle Économie : enjeux et défis*, Montréal, Deloitte and Touche Consulting Group.

## Organisation de coopération et de développement économique (OCDE)

- 1997 *Perspectives économiques de l'OCDE*, 60, Paris, Organisation de coopération et de développement économique.

## SOUCY, Gilles

- 1997 « Le redressement des finances publiques au Canada : un enjeu déterminant pour l'avenir », *En Perspective*, La Confédération des caisses populaires et d'économie Desjardins du Québec, 7, 5 : 5.

## Statistique Canada

- 1974 *Statistiques chronologiques sur la population active, chiffres réels, facteurs saisonniers et données désaisonnalisées*, Ottawa, Ministère de l'Industrie et du Commerce. (Catalogue 71-201.)
- 1988 *Comptes économiques provinciaux, 1961-1986*, Ottawa, Ministère de l'Industrie, des Sciences et de la Technologie. (Catalogue 13-213S.)
- 1993 *Recensement 1991, Langue parlée à la maison et langue maternelle*, Ottawa, Ministère de l'Industrie, des Sciences et de la Technologie. (Catalogue 93-317.)
- 1994 *Statistiques démographiques trimestrielles, juillet-septembre 1993*, Ottawa, Ministère de l'Industrie, des Sciences et de la Technologie. (Catalogue 91-002.)
- 1995a *Comptes économiques provinciaux, estimations annuelles 1981-1994*, Ottawa, Ministère de l'Industrie, des Sciences et de la Technologie. (Catalogue 13-213.)

- 1995b *Finances du secteur public 1994-1995*, Ottawa, Ministère de l'Industrie, des Sciences et de la Technologie. (Catalogue 68-212.)
- 1996a *L'Observateur économique canadien, supplément statistique historique 1995/96*, Ottawa, Ministère de l'Industrie, des Sciences et de la Technologie. (Catalogue 11-210-XPB.)
- 1996b « Commerce interprovincial, 1991 à 1995 », dans *Le Quotidien*, Ottawa, Ministère de l'Industrie, des Sciences et de la Technologie, 24 décembre. (Catalogue 11-001F.)
- 1996c *Les retombées économiques du commerce interprovincial au Canada*, Ottawa, Ministère de l'Industrie, des Sciences et de la Technologie. (Catalogue 15-514-XPB.)
- 1997a *Statistiques chronologiques sur la population active 1996*, Ottawa, Ministère de l'Industrie, des Sciences et de la Technologie. (Catalogue 71-201.)
- 1997b *Comptes économiques provinciaux, estimations annuelles 1987-1996*, Ottawa, Ministère de l'Industrie, des Sciences et de la Technologie. (Catalogue 13-213.)
- 1997c *Revenu après impôt, répartition selon la taille du revenu au Canada 1995*, Ottawa, Ministère de l'Industrie, des Sciences et de la Technologie. (Catalogue 13-210-XPB.)
- 1997d *L'Observateur économique canadien*, Ottawa, Ministère de l'Industrie, des Sciences et de la Technologie, avril. (Catalogue 11-010-XPB.)
- 1997e *Le Quotidien*, Ottawa, Ministère de l'Industrie, des Sciences et de la Technologie, 16 mai. (Catalogue 11-001F.)
- 1997f *Flux du commerce interprovincial et international 1989*, tableau détaché produit par la Division des entrées-sorties, Ottawa, Ministère de l'Industrie, des Sciences et de la Technologie.
- 1997g *Investissements privés et publics au Canada, perspective révisée 1997*, Ottawa, Ministère de l'Industrie, des Sciences et de la Technologie, juillet. (Catalogue 61-206.)
- 1997h *Produit intérieur brut provincial par industrie, 1984-1996*, Ottawa, Ministère de l'Industrie, des Sciences et de la Technologie. (Catalogue 15-203.)